

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY**

**MRC DE LA JACQUES-CARTIER**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 25-1084**

---

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 24-1069 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE FINANCEMENT RELATIF AU REMPLACEMENT DE CERTAINS DISPOSITIFS D'ÉVACUATION, DE RÉCEPTION OU DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE DU BASSIN VERSANT DE LA PRISE D'EAU SITUÉE DANS LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES**

---

Sébastien Couture, maire

---

Pascal Brulotte, directeur général et  
greffier-trésorier

AVIS DE MOTION DONNÉ LE 20 JANVIER 2025

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT LE 20 JANVIER 2025

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL LE

AVIS DE PROMULGATION DONNÉ LE

PROVINCE DE QUÉBEC

CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

**RÈGLEMENT NUMÉRO 25-1084**

---

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 24-1069 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE FINANCEMENT RELATIF AU REMPLACEMENT DE CERTAINS DISPOSITIFS D'ÉVACUATION, DE RÉCEPTION OU DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE DU BASSIN VERSANT DE LA PRISE D'EAU SITUÉE DANS LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES**

---

Considérant que la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, MRC de La Jacques-Cartier, est régie par le *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) ainsi que par la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1);

Considérant qu'il y a lieu de modifier le *Règlement numéro 24-1069 établissant un programme de financement relatif au remplacement de certains dispositifs d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques sur une partie du territoire du Bassin versant de la prise d'eau située dans la rivière Saint-Charles*, tel qu'adopté par le conseil municipal des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury lors d'une séance ordinaire tenue le 8 avril 2024;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le 20 janvier 2025;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du conseil tenue le 20 janvier 2025;

Il est en conséquence proposé par le \_\_\_\_\_ et résolu (résolution numéro \_\_\_\_\_) :

Qu'un règlement portant le numéro 25-1084 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement comme suit :

**ARTICLE 1. - PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**ARTICLE 2. - TITRE**

Le présent règlement portera le titre de « *Règlement numéro 25-1084 modifiant le Règlement numéro 24-1069 établissant un programme de financement relatif au remplacement de certains dispositifs d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques sur une partie du territoire du Bassin versant de la prise d'eau située dans la rivière Saint-Charles* ».

**ARTICLE 3. - VALIDITÉ**

Le conseil déclare par la présente qu'il adopte ce règlement article par article, paragraphe par paragraphe et alinéa par alinéa, de façon à ce que si une partie

quelconque de ce règlement venait à être déclaré nulle et sans effet par une instance habilitée, une telle décision n'aurait aucun effet sur les autres parties du règlement.

#### **ARTICLE 4. - MODIFICATION DE L'ARTICLE 6.2.1**

Les deuxième et troisième alinéas de l'article 6.2.1 du *Règlement numéro 24-1069* sont remplacés par le suivant :

« La demande de financement doit être acheminée au Service des finances de la Municipalité, et ce, avant le 20 novembre de l'année en cours. Elle doit être remplie en utilisant le formulaire prévu à l'annexe C du présent règlement et être accompagnée des documents prescrits à l'article 6.2.2. ».

#### **ARTICLE 5. - MODIFICATION DE L'ARTICLE 6.2.3**

Le texte du premier paragraphe de l'article 6.2.3 du *Règlement numéro 24-1069* est modifié de manière à remplacer les termes « sa demande en ligne, ou sa demande en format papier le cas échéant, » par « le formulaire prévu à l'annexe C ».

#### **ARTICLE 6. – MODIFICATION DE L'ARTICLE 9**

Le texte de l'article 9 du *Règlement numéro 24-1069* est modifié de manière à remplacer les termes « A et B » par « A, B et C ».

#### **ARTICLE 7. - MODIFICATION DE L'ANNEXE B**

L'annexe B du *Règlement numéro 24-1069* est remplacée par l'annexe B jointe au présent règlement.

#### **ARTICLE 8. - INSERTION DE L'ANNEXE C**

Le *Règlement numéro 24-1069* est modifié par l'insertion de l'annexe C jointe au présent règlement.

#### **ARTICLE 9. - ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE \_\_\_\_<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE  
2025.

---

Sébastien Couture, maire

---

Pascal Brulotte, directeur général et  
greffier-trésorier

**ANNEXE B**  
**DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ**

**(À compléter avant le 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours)**

*Programme d'aide relatif au remplacement de certains dispositifs d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques (Règlement 24-1069)*

Nom du (des) propriétaire(s) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse de la résidence isolée : \_\_\_\_\_

Numéro de matricule : \_\_\_\_\_

Numéro de lot : \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance : \_\_\_\_\_

Tél. résidence : \_\_\_\_\_

Tél. cellulaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Je, soussigné, propriétaire de l'immeuble dont l'adresse de la résidence isolée est celle indiquée ci-dessus, souhaite bénéficier du financement offert par la Municipalité sous forme d'avance de fonds remboursable pour acquitter, en tout ou en partie, le coût des travaux de remplacement du dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques situé à l'adresse susmentionnée.

Services pour lesquels je souhaite obtenir le financement de la Municipalité	Nom de l'entreprise	Montant de la soumission retenue (taxes incluses)	Date prévue des travaux
Travaux de remplacement du dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques	_____	_____ \$	_____
Services professionnels	_____	_____ \$	_____
Services professionnels	_____	_____ \$	_____
Autre, préciser	_____	_____ \$	_____
	<b>Total des coûts (taxes incluses)</b>	_____ \$	

**Par la présente, je comprends que :**

- 1° L'aide financière est consentie à l'immeuble;
- 2° L'aide financière devra être remboursée par l'imposition d'une compensation sur mon immeuble pour une durée de 20 ans, cette créance étant assimilée à une taxe foncière et payable de la même manière.
- 3° Le taux d'intérêt ne sera connu qu'au moment du financement du programme;
- 4° La Municipalité émettra le paiement au nom de l'entrepreneur et du ou des propriétaires, sur présentation d'une copie des factures indiquant l'exécution complète des travaux ainsi que de l'attestation d'un professionnel habilité à cette fin à l'effet que les travaux ont été exécutés conformément aux plans et devis approuvés.

**Par la présente, je m'engage à :**

- 1° Présenter une demande de certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité pour ce dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques, en remettant notamment tous les documents requis à cette fin;
- 2° Confier l'exécution des travaux à un entrepreneur compétent dans ce domaine;
- 3° Dégager la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury de toute responsabilité en lien avec les travaux effectués et aux équipements utilisés;
- 4° Entretenir le dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques de façon adéquate afin d'optimiser sa durée de vie et assurer la protection de l'environnement;
- 5° Lors de la vente de l'immeuble, informer le nouvel acquéreur, ses ayants droit et son créancier hypothécaire de l'existence d'une créance prioritaire imposée pour rembourser l'aide financière consentie;

**Je joins à la présente les documents suivants :**

- Copie des plans et devis des travaux;
- Copie de deux soumissions établissant le coût total estimé des travaux, préparés par deux entrepreneurs distincts habilités à les exécuter conformément à l'article 5.1, datées d'au plus 90 jours précédent la date de la demande et contenant, notamment, une description détaillée des matériaux et de la main-d'œuvre nécessaires à la réalisation des travaux.

En foi de quoi, j'ai (nous avons) signé,

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Faire parvenir la présente demande d'admissibilité ainsi que tous les documents requis avant le 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours à l'adresse suivante :**

PAIS@villestoneham.com  
A/S Directeur général et greffier-trésorier  
325, chemin du Hibou  
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec)  
G3C 1R8

**Section réservée à l'administration de la Municipalité**

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

Approuvée par : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_  
Administrateur du programme

**ANNEXE C**  
**DEMANDE DE FINANCEMENT**

**(À compléter avant le 20 novembre de l'année en cours)**

*Programme d'aide relatif au remplacement de certains dispositifs d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques (Règlement 24-1069)*

Nom du (des) propriétaire(s) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse de la résidence isolée : \_\_\_\_\_

Numéro de matricule : \_\_\_\_\_

Numéro de lot : \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance : \_\_\_\_\_

Tél. résidence : \_\_\_\_\_

Tél. cellulaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Par la présente, je demande le financement pour le remplacement ou la réfection du dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques reliée à la résidence isolée ci-haut mentionnée.**

**Important : inscrire dans le tableau ci-dessous uniquement les factures finales pour lesquelles vous demandez le financement de la municipalité.**

Services pour lesquels je souhaite obtenir le financement de la Municipalité	Nom de l'entreprise	Montant de la facture (taxes incluses)
Travaux de remplacement du dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques	_____	_____ \$
Services professionnels	_____	_____ \$
Services professionnels	_____	_____ \$
Autre, préciser	_____	_____ \$
<b>Total des coûts (taxes incluses)</b> (sans tenir compte de la subvention du Gouvernement du Québec, qui sera déduite de ce montant, s'il y a lieu)		_____ \$

**Je joins à la présente les documents suivants :**

- Facture finale détaillée relative à l'exécution des travaux émise par l'entrepreneur;
- Facture finale relative aux honoraires professionnels, notamment pour la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux et la certification de conformité des travaux;
- Attestation d'un professionnel habilité à cette fin à l'effet que les travaux ont été exécutés conformément aux plans et devis approuvés;
- Autres factures finales relatives à l'exécution des travaux.

En foi de quoi, j'ai (nous avons) signé,

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Faire parvenir la présente demande d'admissibilité ainsi que tous les documents requis avant le 20 novembre de l'année en cours à l'adresse suivante :**

PAIS@villestoneham.com  
A/S Directeur général et greffier-trésorier  
325, chemin du Hibou  
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec)  
G3C 1R8

**Section réservée à l'administration de la Municipalité**

Coût total des travaux admissibles : \_\_\_\_\_ \$

Montant de la subvention du programme : \_\_\_\_\_ \$

Montant financé par la municipalité : \_\_\_\_\_ \$